

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 127 (2001)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Donc, Genève **décline**...

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



... la proposition d'édifier un musée d'ethnographie à la Place Sturm. Et dire que l'on trouve, parmi les troupes référendaires, certains hérauts d'un mouvement intitulé «Genève gagne», lancé il y a quelques années!

Cette défaite devant le souverain constitue une gifle supplémentaire pour les mandataires de la construction : après avoir longtemps tendu la joue gauche, les voilà également souffletés sur celle de droite. Les deux flancs politiques genevois s'accordent désormais à exploiter le fait qu'il est infiniment plus aisé de se faire un nom en torpillant un projet urbain qu'en tentant de le porter.

L'ivresse de si navrantes victoires sera courte. Longtemps encore, la ville va demeurer paralysée dans son développement, tant pour ses édifices et

infrastructures publics¹ que sur le plan du logement. Or c'est en vain que l'on chercherait, au sein de l'ensemble des partis politiques, une figure capable d'imposer une vision à long terme en matière d'aménagement du territoire².

Les membres des associations professionnelles auraient sans doute grand intérêt à tirer les leçons de cet énième constat d'échec.

- Tout d'abord, en se manifestant plus activement dans le débat public et en s'impliquant au sein des divers partis, afin d'inspirer les prises de position en amont plutôt que de se limiter à réagir de manière défensive. On l'a déjà écrit dans ces colonnes, la sous-représentation notoire des professions de la construction parmi les élus est le principal facteur d'enlisement des questions liées au développement urbain, qui sont à Genève la chasse gardée des juristes.
- En contribuant à faire respecter, éventuellement par voie juridique, quelques règles déontologiques minimales dans le débat public. Les représentations perspectives falsifiées utilisées lors de la campagne contre le musée d'ethnographie ne sont, par leur caractère de vraisemblance, pas de même nature que la caricature politique et ont indubitablement induit le public en erreur. Elles portent par ailleurs une atteinte inadmissible au droit des auteurs.

L'ampleur du résultat négatif du 2 décembre est aggravée par le fait que rarement projet urbain aura réuni autant de circonstances favorables : sa qualité faisait l'objet d'un très large consensus auprès des ingénieurs et des architectes, sa nécessité culturelle était admise et il bénéficiait d'une sympathie rare de la part des associations de sauvegarde du patrimoine. Mais aucune ville au monde ne s'est développée par la voie référendaire. Car les opportunistes de tout bord ne le savent que trop, il suffit de prononcer les mots «béton» et «pognon» pour anéantir tout débat.

¹ À l'exception des édifices scolaires, qui bénéficient jusqu'ici d'une sorte de «pacte de non-agression»

² Les propos du président d'un parti en vue, déclarant qu'il «n'y avait qu'à» rapatrier le «Palais de l'équilibre» d'expo.02 pour y loger le musée d'ethnographie est à cet égard d'une niaiserie confondante !